

## Appel à Concours 2009

### Fonds Mink'a du Groupe Chorlaví

#### **“Changement climatique du point de vue de l'utilisation et de la gestion de l'eau: les réponses des populations exclues, d'Amérique Latine et des Caraïbes”**

1. Le Groupe Chorlaví appelle les organismes publics, privés et de la société civile, qui s'intéressent à la problématique rurale en Amérique Latine, à participer au Concours 2009 du Fonds Mink'a de Chorlaví. Le sujet du concours est **“Changement climatique d'un point de vue de l'utilisation et de la gestion de l'eau: les réponses des populations exclues, d'Amérique Latine et des Caraïbes”**. Pour ce concours, le Fond octroiera une somme d'environ US\$ 150.000 parmi à peu près 8 à 10 projets. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site [www.grupochorlavi.org](http://www.grupochorlavi.org) ou écrire à l'adresse suivante: [concursochorlavi@rimisp.org](mailto:concursochorlavi@rimisp.org)

2. Le Concours du Fond Mink'a de Chorlaví s'organise autour de deux étapes: sélection des profils de projet et sélection des projets finaux de systématisation. Lors de la première étape, on présélectionnera 20 profils à partir desquels les institutions responsables devront concevoir une proposition finale de systématisation. Dans ce groupe de projets, on fera en sorte que les moyens du Fonds soient strictement octroyés suivant l'ordre des qualifications, d'après les critères établis ci-dessous, ainsi que suivant la contribution de chaque proposition à faire comprendre à l'Etat la question qui se pose dans la région, jusqu'à épuisement des moyens disponibles pour le Concours. Cependant, on veillera à obtenir la représentation géographique la plus large, selon les critères qui sont signalés ci-dessous. Les délais de chaque étape sont précisés dans la partie « Délais » du présent Appel à Concours.

### LE GROUPE CHORLAVÍ

3. Le Groupe Chorlaví est un réseau interactif qui cherche à stimuler et à faciliter les processus décentralisés d'apprentissage social qui sont consacrés à enrichir la qualité et à potentialiser l'efficacité des initiatives transformatrices des sociétés rurales de l'Amérique Latine et des Caraïbes, en rapport avec un agenda thématique défini et délimité au développement rural durable. Le Groupe Chorlaví est une initiative encouragée par l'Organisation Inter ecclésiastique de Coopération pour le Développement (ICCO) de Hollande et le Rimisp - Centre Latino-Américain pour le Développement Rural qui fonctionne comme le Secrétariat Exécutif du Groupe Chorlaví.

4. Le travail du Groupe s'organise à partir de Projets d'Apprentissage Social qui constituent un ensemble d'activités de systématisation, de réflexion critique, de dialogue,

de communication et de documentation, entre autres, qui, grâce à un processus systématique, analytique et intégral, doivent être appliquées à un sujet concret et, dans ledit sujet, à des questions ou à des fins d'apprentissage. Un projet d'apprentissage engage plusieurs dizaines d'organisations, de groupes, de réseaux et d'individus dans de nombreux pays d'Amérique Latine et des Caraïbes.

5. Ce projet d'apprentissage exige la réalisation de:

- Un document qui résume les connaissances et les expériences les plus avancées concernant le sujet du projet.
- Ouit à dix projets de systématisation d'expériences innovatrices du sujet choisi ; ces projets seront choisis par un concours ouvert du Fond Mink'a de Chorlaví.
- Une analyse comparée des expériences innovatrices qui ont été systématisées.
- Des ateliers sur place, des conférences électroniques et une participation active sur le Blog de Chorlaví, à un niveau tantôt local, tantôt international.
- La documentation de tous les produits à travers d'une newsletter et d'un site Web.
- Une stratégie de communication et d'incidence.
- Un cours de formation à distance conçu à partir des résultats de tout ce qui précède.

## DEFINITIONS

6. En ce qui concerne le Concours 2009, les définitions suivantes seront retenues:

a) Changement climatique: changement de climat directement ou indirectement attribué à l'activité humaine, qui altère la composition de l'atmosphère mondiale et qui s'ajoute à la variabilité naturelle du climat observée durant des périodes de temps comparables (Convention Marco des Nations Unies sur le Changement Climatique, 1992).

c) Vulnérabilité: degré selon lequel un système est susceptible de, ou incapable d'affronter les effets adverses du changement climatique, ceux-ci incluant la variabilité climatique et les évènements extrêmes, et qui dépend du type d'évènement, de l'ampleur de sa sensibilité et de sa capacité d'adaptation.

d) Adaptation au changement climatique: se réfère à la construction d'outils pour répondre et s'ajuster aux impacts actuels et potentiels du changement climatique, de manière à en modérer les dommages ou à profiter des opportunités positives que celui-ci peut présenter.

e) Atténuation: on entend par atténuation, les activités réalisées par l'homme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre produits des activités anthropogéniques, ainsi que

pour encourager les puits qui capturent le dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre de l'atmosphère.

f) Expériences durables: expériences d'organisation durable d'un point de vue économique, social et environnemental, autour de l'adaptation au changement climatique dans l'utilisation et la gestion de l'eau, tant pour la consommation humaine que pour l'agriculture. Ces expériences ont produit des améliorations dans la qualité de vie des hommes et des femmes qui y participent et ont en outre renforcé la capacité des individus et communautés qui habitent le territoire à contrôler leur propre destin; ainsi que leur capacité à influencer les systèmes décisionnels locaux, régionaux ou nationaux.

g) Systématisation: processus d'ordonnement et de réflexion critique mené à partir d'une ou de plusieurs expériences de développement autour d'une question ou préoccupation prédéfinie en participation avec les acteurs locaux; cette systématisation est tournée vers la génération des leçons apprises qui permettent d'améliorer l'action ainsi que d'augmenter le corpus de connaissances.

### **¿QUEL GENRE D'EXPERIENCES CHERCHE-T-ON A SYSTEMATISER ?**

7. On cherche à systématiser les expériences qui possèdent au minimum les caractéristiques suivantes:

- a) Expériences qui rendent compte de la diversité des réponses concernant l'utilisation et la gestion de l'eau dans le cadre de l'adaptation au changement climatique; expériences menées de manière associative par les membres de communautés rurales appauvries et traditionnellement exclues.
- b) Expériences qui, en tant que résultat des actions entreprises, montrent un degré d'amélioration de la qualité de vie des populations vulnérables faisant en sorte que celles-ci puissent répondre et s'adapter au mieux aux répercussions de la rareté de l'eau pour la consommation humaine et l'agriculture.
- c) Expériences qui prennent en compte les différences de l'impact du changement climatique et de la gestion des ressources hydriques chez les hommes et les femmes.
- d) Expériences mettant l'accent sur l'incidence locale, régionale ou nationale, au sein de politiques ou de programmes publics comme privés.
- e) Expériences ayant au moins une durée de cinq ans, de manière à permettre l'analyse de leurs effets sur les conditions de vie de leurs participants et à en extraire leçons et apprentissage.
- f) Expériences ne dépendant pas exclusivement des agents de la coopération ou des investisseurs étrangers et dont, en conséquence, les décisions centrales sont prises au sein des mécanismes internes des associations.
- g) Les affaires qui ont un impact ou sont susceptibles d'entraîner ou d'affecter une proportion importante de la population des territoires dans lesquels ils s'installent.

## QUESTIONS AUXQUELLES DOIVENT RÉPONDRE LES PROJETS SOUMIS AU CONCOURS 2009

8. La région Amérique Latine et Caraïbe a été considérée une des zones hautement vulnérables au changement climatique du fait d'un contexte de pauvreté limitant sa capacité d'adaptation aux effets de celui-ci. Bien que l'Amérique Latine et les Caraïbes ne contribuent qu'à environ 3.5% (IPCC, 2007) des émissions de gaz à effet de serre, les répercussions mondiales du changement climatique affectent la population de la région; les pays les plus pauvres et les plus vulnérables sont en effet aussi les plus touchés, les projections relatives au changement climatique indiquant des moyens de subsistance moins sûrs, une plus grande vulnérabilité à la faim et à la pauvreté, une accentuation des inégalités sociales et une dégradation accrue de l'environnement. L'évidence croissante de l'impact sur l'agriculture et le monde rural des phénomènes associés au changement climatique s'exprime dans une perte de régularité des cycles climatiques: périodes de pluie et de sécheresse associées aux moments de semailles et de récolte ; les périodes de pluie sont de majeure intensité et durée, provoquant souvent inondations et glissements de terrains, tandis que les périodes de sécheresse sont également prolongées (Chiriboga, 2009). Ainsi, la préoccupation concernant la contribution des activités agricoles à l'émission des gaz à effet de serre gagne peu à peu du terrain, de même que l'intérêt pour les effets du changement climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Les zones rurales sont en train d'être affectées par des phénomènes bien plus complexes associés au changement climatique: a) intensification des ouragans avec effets significatifs sur les écosystèmes du bassin caribéen, celui-ci incluant le Mexique, l'isthme d'Amérique Centrale, le Venezuela, les Caraïbes et Pacifique colombien ainsi que les îles des Caraïbes ; b) augmentation de la température moyenne dans la zone des Andes affectant les glaciers andins et autres écosystèmes montagneux ; on en a une manifestation croissante dans la baisse de disponibilité de l'eau à usage d'irrigation autant que de consommation humaine ; c) l'impact est également important sur les plaines andines présentant un écosystème montagneux particulier qui filtre traditionnellement l'eau vers les zones basses ; d) l'augmentation de la température moyenne et la perturbation des cycles de précipitation peuvent affecter sérieusement le fonctionnement de la forêt tropicale amazonienne, en réduisant sa capacité à retenir le carbone, en augmentant la température de ses sols et éventuellement en amorçant un processus de conversion en savane ; et, e) augmentation de la propension aux inondations dans les Caraïbes et les zones basses d'Amérique Latine (Chiriboga, 2009).

Il est difficile, dans ce contexte, de penser à des modèles intensifs d'utilisation des ressources naturelles, et d'autant moins à ceux qui se basent sur la destruction d'écosystèmes fragiles. C'est pourquoi il est indispensable d'analyser les expériences qui privilégient les actions d'atténuation de l'impact des phénomènes climatiques à travers un meilleur usage des sols, de l'eau, de la forêt, et plus généralement de l'écosystème dans

lequel vivent les populations rurales, et qui correspondent aux priorités sociales et productives du milieu rural. Il est également nécessaire d'analyser les expériences d'adaptation au nouveau contexte climatique qui se caractérise par une rareté des ressources comme l'eau et de plus grandes variations climatiques, comme celles décrites plus haut.

Le concours cherche ainsi à récupérer ces expériences tournées vers la gestion durable de l'eau, en participation active avec les populations rurales traditionnellement exclues, en vue d'en préserver la disponibilité pour la consommation humaine ou pour l'irrigation, ceci incluant les systèmes de payement environnementaux.

9. Dans ce contexte, les systématisations sur ce thème devraient aider à répondre à la question centrale suivante: **Quelles stratégies sont entreprises par les populations rurales appauvries et traditionnellement exclues afin de permettre l'implantation de mesures d'adaptation et ou atténuation face au changement climatique dans l'utilisation et la gestion de l'eau ?**<sup>1</sup>

10. Cette question centrale peut être abordée par les projets participant au Concours, au travers de thèmes et de questions plus spécifiques, comme par exemple:

- a) Quelles sont les caractéristiques sociodémographiques et environnementales des populations et communautés qui feront partie de la systématisation, et leur vulnérabilité au changement climatique en ce qui concerne l'utilisation et la gestion d l'eau ?
- b) Quelles actions sont-elles entreprises pour l'adaptation au changement climatique et son atténuation concernant l'utilisation et la gestion de l'eau à usage agricole et de consommation humaine?
- c) Quel a été l'impact des mesures prises quant à la conscientisation et la prise de pouvoir des communautés ?
- d) Quelles sont les caractéristiques institutionnelles, économiques, sociales et culturelles des organisations rurales développant ces expériences d'adaptation au changement climatique ?
- e) Quel a été le rôle des institutions externes ainsi que des catalyseurs et des innovateurs internes dans le développement de l'expérience ?
- f) Comment l'équité des genres est-elle assurée au sein des systèmes de prises de décisions et comment les jeunes sont-ils impliqués dans l'expérience ?
- g) Quelles sont les mesures ou politiques gouvernementales favorisant ou non le soin ou l'utilisation durable des ressources naturelles et particulièrement de l'eau?
- h) Quelles sont les stratégies utilisées par les groupes ou communautés afin d'influer sur les propositions des politiques ou programmes publics ou privés pour atténuer les effets du changement climatique sur l'utilisation et la gestion de l'eau?

---

<sup>1</sup> Cette question centrale doit être présente dans l'objectif central des propositions qui seront soumises au Concours 2009.

## RESULTATS ATTENDUS POUR LE CONCOURS 2009

11. Les entités qui participent au Concours et dont les projets seront finalement retenus, devront participer à l'ensemble du cycle d'apprentissage qui est conçu par le Fond Mink'a de Chorlaví. Ce cycle inclut trois étapes principales, dont la durée est d'un an environ:

a) La réalisation des systématisations qui remportent le concours, qui inclut un atelier de coordination dans lequel participent les responsables de chaque projet gagnant et dans lequel on souscrit à des accords afin que tous les projets gagnants forment un ensemble qui soit le plus cohérent et le plus articulé possible.

b) Une analyse comparative des résultats des projets afin de tirer des conclusions, des leçons et des recommandations qui soient valables plus généralement.

c) Un processus de communication stratégique des résultats de tout le cycle.

12. Le résultat principal des projets qui seront soumis au Concours 2009 sera un document de systématisation. Ladite systématisation devra produire des conclusions, des leçons apprises et des recommandations qui aient trait aux questions formulées dans les paragraphes 9 et 10 de cet Appel.

13. Les rapports finaux des projets gagnants seront la principale matière pour une analyse comparative qui, lorsqu'elle sera confrontée à un processus de consultation et de discussion (au moyen d'une conférence électronique), devra aboutir à un document de synthèse qui donne une réponse à la question centrale spécifiée dans le paragraphe 9 de cette Appel.

## DELAIS

14. Les délais des étapes du Concours sont:

20 juillet 2009	Publication de l'Appel à Concours et du Règlement du Concours 2009.
14 septembre 2009	Fin de la réception des demandes d'éclaircissement sur l'Appel à concours, le Règlement ou n'importe quel autre aspect propre à intéresser les postulants.
21 septembre 2009	La clôture de la réception des profils de projets est à 13h00, heure de Santiago du Chili.
14 octobre 2009	Publication des résultats d'évaluation des profils sur la page web du Groupe Chorlaví.

10 décembre 2009	La clôture de la réception des propositions finales de systématisation et de la documentation additionnelle requise par le Règlement est à 13h00, heure de Santiago du Chili.
29 décembre 2009	Publication de la liste des projets gagnants du Concours sur la page web du Groupe Chorlaví.
30 décembre 2009	Envoi des contrats aux organisations coordinatrices.
15 janvier 2010	Signature de contrats avec les organisations coordinatrices des projets gagnants.
Février 2010	Atelier de coordinateurs des projets gagnants.
15 juillet 2010	Présentation de rapports intermédiaires.
31 décembre 2010	Présentation des rapports finaux, techniques et financiers.
Janvier-Mars 2011	Révision des rapports et analyse comparative.
Avril 2011	Conférence électronique de synthèse

## **LE REGLEMENT DU FONDS MINK'A DE CHORLAVÍ**

15. Le présent Concours suit les normes du Règlement du Fond Mink'a de Chorlaví 2009. Il est essentiel que ceux qui souhaitent se présenter au Concours connaissent et analysent d'abord et dans le détail ce Règlement. Ce document contient des informations sur:

- a) Les caractéristiques des organisations qui peuvent présenter des propositions au concours.
- b) Les délais pour les présentations des profils et des propositions de projets et autres étapes du concours.
- c) Les critères d'évaluation pour l'éligibilité et la sélection des profils et des critères d'évaluation du mérite et de sélection des propositions des projets.
- d) Les sommes maximales que le Fond donnera, les catégories qui entrent dans le budget et qui peuvent être financées et les exigences du cofinancement.

- e) Le processus de réception, d'évaluation et de sélection des profils et des propositions de projets.
- f) Les caractéristiques du format qui devra être obligatoirement respecté par les profils et les propositions des projets.
- g) Les contrats qui seront signés avec les organisations dont les projets auront été retenus et sur la procédure pour le transfert des moyens de cofinancement de la part du Fond.
- h) Les délais pour l'exécution des projets qui seront retenus.
- i) Les rapports partiels et finaux, techniques et financiers qui devront être présentés.
- j) Les attributions que le Comité du Fond Mink'a de Chorlaví s'accorde pour prendre des décisions relatives au Concours.
- k) D'autres aspects généraux du Concours et du Fond Mink'a de Chorlaví.

## **POUR PLUS D'INFORMATION**

16. Le Règlement, ainsi que d'autres informations, sont disponibles sur Internet ([www.grupochorlavi.org/](http://www.grupochorlavi.org/)) ou peuvent être sollicitées à l'adresse suivante:

RIMISP Casilla 228 -22,  
Santiago, Chile  
Tel (56-2) 236 45 57  
Fax (56-2) 236 45 58  
[concursochorlavi@rimisp.org](mailto:concursochorlavi@rimisp.org)

Toutes les informations officielles relatives à ce concours seront publiées sur le site [www.grupochorlavi.org/](http://www.grupochorlavi.org/). Il est fortement conseillé à ceux qui souhaitent participer à ce concours, de consulter régulièrement ce site Web, afin qu'ils soient opportunément informés de n'importe quelle nouvelle qui pourrait être pertinente pour leur candidature ou proposition.